

CADRE RÉSERVÉ AU JURY D'ADMISSION

Date :

Décision :

Commentaire :

imsi
Institut du Management des Services Immobiliers


GROUPE IGS

DOSSIER DE CANDIDATURE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Pour une entrée en :

- BTS Professions Immobilières
- Bac+3 : Bachelor 3^{ème} année*
- Bac+4 : Cycle Mastère Professionnel 1**
- Bac+5 : Cycle Mastère Professionnel 2**

NOM

PRÉNOM

ÉTUDES EN COURS (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019)

Diplôme préparé et année d'études:

Établissement :

Diplôme(s) déjà obtenu(s) :

.....
Année d'obtention :

.....
Année d'obtention :



ÉTAT CIVIL



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité : Situation familiale :

PARENTS OU TUTEUR (ENTOUREZ LA RÉPONSE CORRESPONDANTE)

Père

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail:

Profession:

Mère

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail:

Profession :

FRÈRE(S) ET SŒUR(S)

Prénom	Âge	Études en cours ou activité professionnelle

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'IMSI ?

(Plusieurs réponses sont possibles – Merci de préciser vos réponses, elles nous sont très utiles pour notre communication)

- Presse – quelle publication ?
- Salon – lequel ?
- Centre d'orientation – lequel ?
- Journée portes ouvertes ?
- Internet - quel site ? Quel moteur de recherche ?
- Etudiant ou ancien de l'IMSI
- Professionnel de l'immobilier
- Autre (préciser) :

MODALITÉS DE SÉLECTION

L'étude du présent dossier permet l'envoi d'une convocation aux épreuves suivantes :

BTS : Épreuves écrites : test de français et de culture générale.
Épreuve orale : entretien de motivation.

Bac+3 et bac +4 : Épreuves écrites : test de culture générale, d'anglais, et expression écrite.
Épreuve orale : entretien de motivation.

Bac+5 : Épreuve écrite : synthèse d'un dossier en lien avec l'actualité immobilière.
Épreuve orale : entretien de motivation.

Les épreuves sont programmées sur une demi-journée.

Dates de sélection (cochez la case qui vous convient) :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mercredi 12 décembre 2018 | <input type="checkbox"/> Mercredi 27 mars 2019 | <input type="checkbox"/> Mercredi 22 mai 2019 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 6 février 2019 | <input type="checkbox"/> Mercredi 10 avril 2019 | <input type="checkbox"/> Jeudi 13 juin 2019 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 13 mars 2019 | <input type="checkbox"/> Mardi 7 mai 2019 | |

FINANCEMENT DES ÉTUDES

Le tarif du BTS est de 4 800€ par an.

Pour le bachelor et le cycle mastère professionnel**, plusieurs possibilités :

contrat de professionnalisation, convention de partenariat, financement individuel.

Dans le cas d'un financement individuel, les tarifs sont de 8 500€ pour le Bac +3 et le Bac +4 ; de 8 700€ pour le Bac +5.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat est invité à remplir le présent dossier et à le retourner 7 jours au plus tard avant la date du concours à :

IMSI - 47, rue Sergent Michel Berthet - 69009 Lyon, accompagné des pièces suivantes :

- un curriculum vitae détaillé, précisant en particulier les formations suivies, les stages effectués, les emplois occupés et d'éventuelles activités associatives ou de loisir,
- une photocopie d'un document d'identité valide,
- une photocopie des bulletins de notes de l'année en cours et des années précédentes,
- une lettre de recommandation (facultatif),
- un chèque à l'ordre du «CIEFA», correspondant aux frais de concours : 40€ pour le BTS, 60€ pour le bachelor*, 60€ pour le cycle mastère professionnel** 1 et 2,
- une lettre de motivation manuscrite.

Dès réception du dossier complet, les candidats recevront une convocation individuelle leur confirmant la date et l'heure des épreuves.